



Eaubonne, le 03 JAN 2022

Monsieur Luc STREHAIANO
Maire
Mairie de Soisy-sous-Montmorency
BP 50029
95232 SOISY-SOUS-MONTMORENCY CEDEX

**Direction de l'Urbanisme, de l'Aménagement,
de l'Habitat et de l'Economie Locale**
Affaire suivie par : Virginie DUCHATELLE
Courriel : vduchatelle@eaubonne.fr

Courrier n° 2021 / 1055

Objet : avis sur la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme.

Monsieur le Maire,

Je fais suite à votre courrier du 21 décembre me sollicitant sur le projet de modification n°1 de votre Plan Local d'Urbanisme et je vous informe que j'émet un avis favorable à ce projet de modification.

Je vous signale une correction à effectuer en page 11 de la note explicative, à la phrase suivante : « le PLU de Soisy-sous-Montmorency intègre des dispositions compatibles avec le **SAGE** » en fin de page.

Par ailleurs, je vous suggère, afin d'éviter toute interprétation, de substituer le mot « recouverts » à « enduits » dans les articles 11 dans la phrase « les matériaux destinés à être enduits ne seront pas laissés en l'état brut ».

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

**Pour le Maire et par délégation,
L'adjoint en charge de l'Urbanisme,**

Francis LOUVRADOUX

